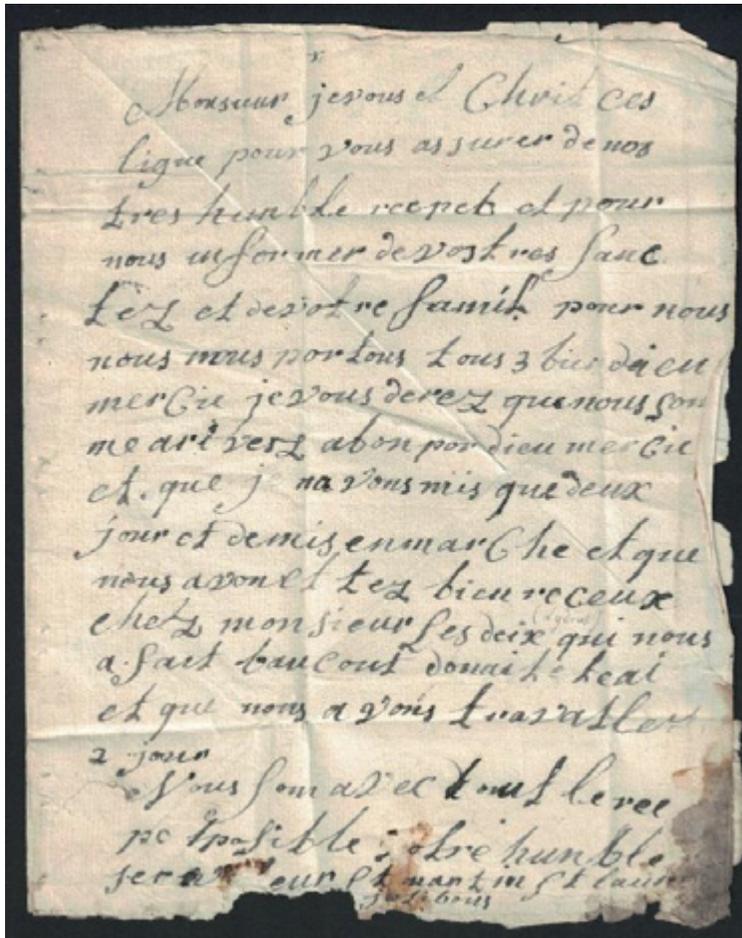


Établissements de la seigneurie Hocquart 1743-1759

Yan Turmine

Une belle acquisition de ces dernières années a été réalisée lors de la vente « Dubois » (collection Hugh Wood) chez Robert A. Siegel de New York, le 24 mars dernier.



Il s'agit d'une lettre décrite comme suit : « *Rare and early British New York cover from one fort to another (fort Lyman/Edward to Fort pointe au chevelure ca. 1770)* ». Cette lettre provient de la collection de Dorothy Sanderson vendue par Cavendish en 2006 avec sensiblement la même description, mais datée de 1775.

La lettre m'apparaissait beaucoup plus une lettre du régime français qu'une lettre du régime anglais surtout avec un contenu en français. Je décidais de miser et je fus chanceux. À la réception de mon lot quelle fut ma surprise à la lecture de la lettre — il n'y avait aucune mention du fort Lyman !

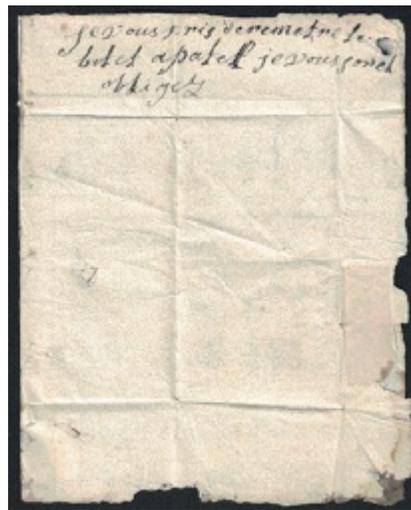
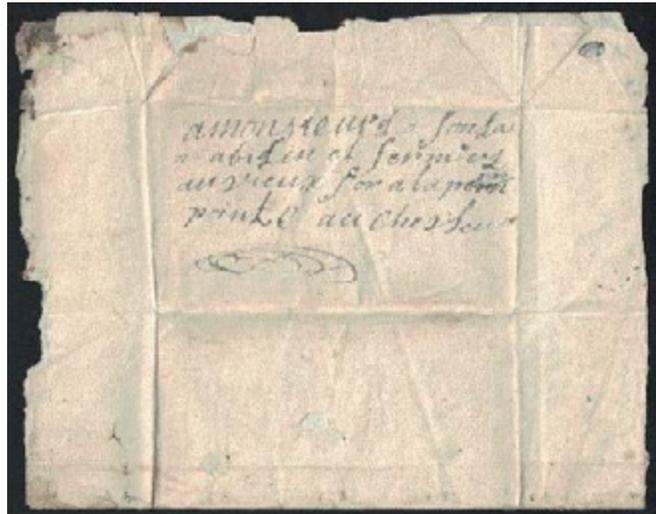
J'entreprends alors mes recherches et je découvre un document provenant de la

Vermont Historical Society et intitulé *The Construction and Dismantling of fort Pointe-à-la-Chevelure (Chimney Point, West Addison, Vermont), 1731-1735 — The control and availability of documentation concerning the French occupation of Chimney Point is now complete enough so that we can with some certainty capture the limits of the geographical site and document the succeeding stages of permanent occupation between 1731 and 1759* par Joseph-André Senécal. De plus,

on mentionne un document préparé par le *State of Vermont Agency of Commerce and Community Development VT Division for Historic Preservation* intitulé *Lake Champlain Voyages of Discovery: Bringing History Home*. Toute l'histoire de cette lettre est là et c'est incroyable !

Cette lettre est le témoin de la colonisation française d'un site au Vermont qui a duré un peu moins de vingt ans, la seigneurie d'Hocquart.

La seigneurie Hocquart a été établie en 1743 autour du site du vieux fort de la Pointe-à-la-Chevelure, aujourd'hui *Chimney Point*. Un fort de bois est construit en 1731 sur la rive est du lac Champlain (aujourd'hui état du Vermont). En 1735, un nouveau fort (fort St-Frederic) est construit en face sur la rive ouest du lac (état de New York). L'ancien fort est démolit et à cet endroit s'établirent des colons à partir de 1740. De domaine royal, à seigneurie en 1743 la colonie accueille jusqu'à 155 habitants. En juillet 1759, l'ensemble de la population quitte le site, car il fut complètement détruit par les Français lors de leur retraite devant l'armée britannique. Ce fut la fin de la colonie française sur le site de Pointe-à-la-Chevelure. Après le traité de Paris en 1763, les Britanniques empêchèrent les colons de retourner sur le site de Pointe-à-la-Chevelure. Il faudra attendre dans les années 1780, soit après la révolution



américaine, pour voir le site occupé par des colons américains. Suite à la retraite des troupes françaises, le site fut rebaptisé *Chimney Point* par les Britanniques, car à leur arrivée seules des cheminées debout les attendaient, le reste ayant été brûlé.

Cette lettre envoyée entre 1740 et 1759 à monsieur La Fontaine au « *vieux for(t) à la pointe au chevelure* ». La lettre est envoyée par Martin St-Laurent d'un lieu inconnu. Elle est sûrement la seule lettre de la colonisation française de la seigneurie d'Hocquart dans une collection privée et possiblement la plus vieille lettre, dans une collection privée, adressée sur un lieu qui est aujourd'hui le Vermont. La plus vieille lettre du Vermont est datée du 12 août 1667 que l'on retrouve dans les archives du Collège Sainte-Marie de Montréal (maintenant incorporé à l'Université du Québec à Montréal).

Comme quoi l'on peut faire encore de belles découvertes, et qu'il ne faut pas toujours faire confiance aux descriptions.